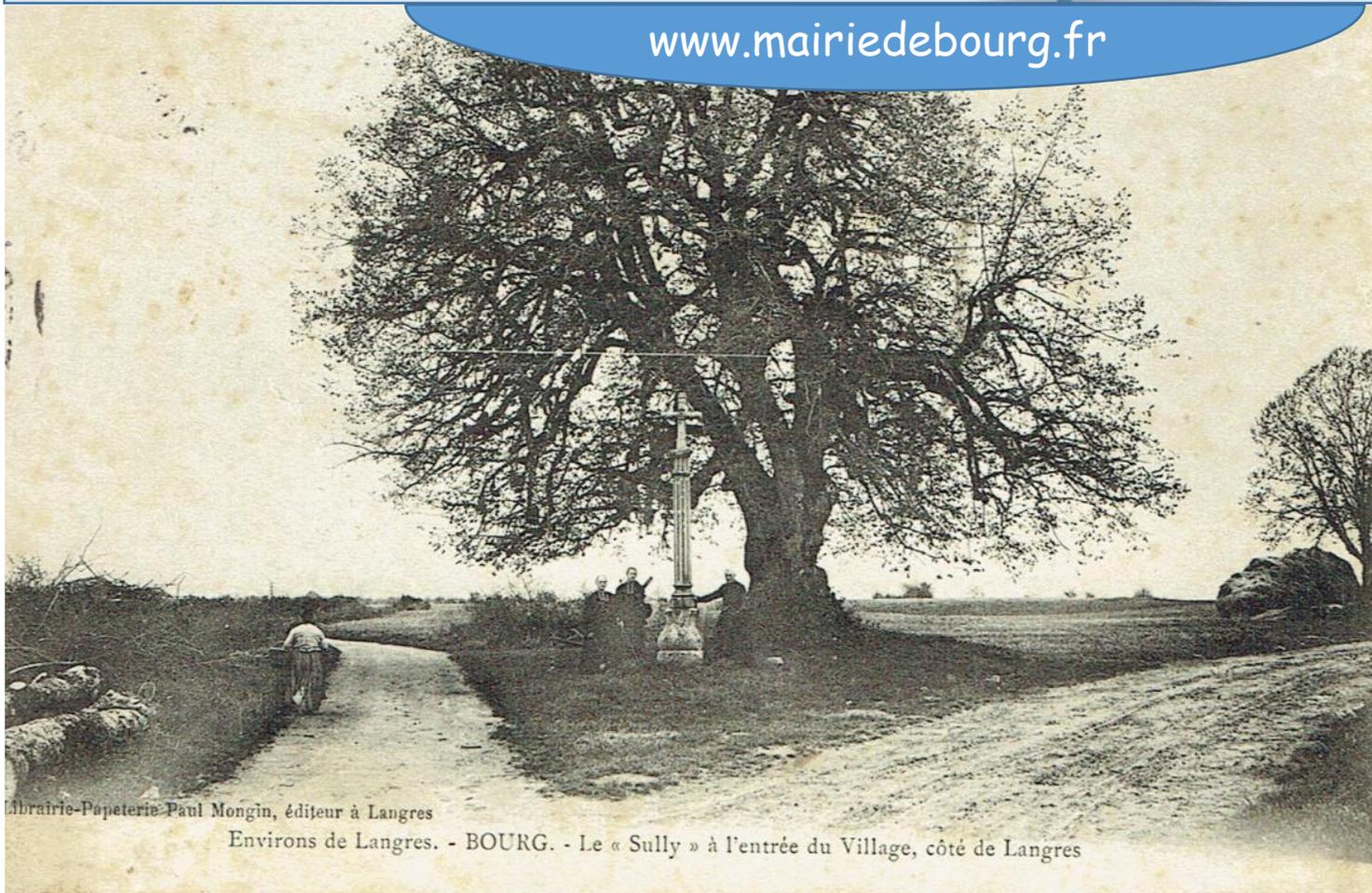


Le journal de



www.mairiedebourg.fr



Librairie-Papeterie Paul Mongin, éditeur à Langres

Environs de Langres. - BOURG. - Le « Sully » à l'entrée du Village, côté de Langres

Du nouveau à la mairie :

Anne Laure Warnet,

A votre service les mercredis

De 14H à 18h15



EDITO

Les orages ont grondé si fort sur notre pays, qu'il en a été, par endroits, défiguré. Cultures abimées, maisons endommagées, coulées de boue, inondations, éboulements...

La fureur du ciel s'est déchaînée, la nature s'est désolée, courbant l'échine en attendant des jours meilleurs.

La nature a ses lois, son propre fonctionnement, depuis la nuit des temps, sa propre intelligence. Notre temps n'est pas le sien.

Au lieu d'être son complice, son ami, de mieux la connaître et de la respecter, l'homme l'asservit, la pille, oubliant qu'elle est vivante, aimante peut-être. Elle nous a été prêtée durant notre parcours sur cette terre pour que nous puissions en prendre soin, jouir de ses fruits et des multiples trésors qu'elle a façonnés.

Que fait un homme s'il est bafoué, maltraité, torturé ? Il se révolte, attaque, meurt à petit feu, sous l'indifférence générale.

La nature réagit, elle aussi, en fonction des traitements que nous lui infligeons.

Prenons soin d'elle tant qu'il est encore temps, de même que nous nous occupons de nos jardins, de notre entourage, de nos massifs colorés.

Bel été à tous, profitons de notre belle campagne et de ses trésors.



À venir...

5 août :

Poulet party

11 novembre

Armistice 1918 au monument

16 novembre

Soirée « Beaujolais »

18 novembre

Repas des aînés

6 janvier 2019

Vœux de la municipalité

Le mot du Maire

Les jours filent à toute vitesse. Il y a maintenant plus de six mois que nous avons pu communiquer au travers du journal et lors de la cérémonie des vœux.

Quoi de neuf ?

Difficile de repartir après l'année 2017 que nous avons passée et qui a fait couler beaucoup d'encre. Mais pour avancer il faut regarder devant. La vie du village s'est égrainée de belle manière au fil de ces derniers mois. Diverses manifestations ont permis de réunir les habitants autour d'événements culturels, patrimoniaux, mais surtout amicaux voire sportifs.

Le conseil prépare les futurs travaux comme le toit de la mairie pour lequel nous avons obtenu une partie des subventions, ce qui rend l'opération réalisable. La dernière parcelle du lotissement a été attribuée, nous allons pouvoir enlever les pancartes qui ont maintenant 10 ans. Cela aura été long, mais le résultat est là, avec des nouveaux habitants jeunes ou moins jeunes mais bien intégrés, rendant l'extension du village naturelle et non vécue comme un quartier extérieur, comme une excroissance disgracieuse. Cela aura permis au village de maintenir sa population quasi stable depuis 1990.

L'été est là et bien là, après un vrai hiver et un printemps pluvieux. Le point de vigilance reste l'alimentation de notre village en eau, le civisme de chacun est nécessaire pour que les ressources restent suffisantes pour tous.

Certains d'entre nous sont en vacances, notamment nos chères têtes blondes qui ont terminé l'école. J'espère que chacun pourra profiter de cette période estivale pour se ressourcer avant la rentrée.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Sommaire

Edito, le mot du maire

Rétrospective du semestre

Les décisions du conseil

Infos

DECEMBRE 2017

Une **visite** très attendue

Vendredi 29 décembre, en fin d'après-midi, les enfants, accompagnés de leurs parents, ont été conviés à accueillir le **Père Noël**, de passage dans la commune. Des jeux de bois disposés dans la salle de convivialité ont permis aux enfants de contenir leur impatience en engageant multiples parties entrecoupées de rires et d'exclamations joyeuses. Trois coups sourds frappés à la porte ont figé l'attention des enfants...et, à leur appel, le Père Noël est apparu, chargé de cadeaux. Le vieux monsieur à la barbe blanche s'est assis près du sapin pour effectuer sa distribution au grand bonheur des petits intimidés et des plus grands plus enhardis, chacun faisant la promesse d'être sage. En remerciement, les enfants ont chanté « **Petit Papa Noël** » puis ils se sont regroupés autour du bonhomme en rouge pour les photos souvenirs. Son départ a été suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Bienvenue à **Abella**

Abella a vu le jour la veille de Noël. Cette adorable petite fille est le premier enfant de **Anthony Thériot**, conducteur d'installation à la fromagerie Entremont à Peigney, et de **Lucie Dacyszyn**, assistante en ressources humaines dans une entreprise chaumontaise, domiciliés au village depuis le mois de septembre 2016. Le bonheur des parents est partagé avec les grands-parents paternels **Guy Thériot** et **Maguy Brenier** et les grands-parents maternels **Pierre** et **Marie-Ange Dacyszyn**.

Meilleurs vœux de bonheur et santé à **Abella** et félicitations à ses heureux parents et grands-parents.



Le 1^{er} semestre en images

JANVIER 2018

Des vœux, un diaporama et des projets pour 2018.

Dimanche 7 janvier, en fin de matinée, s'est déroulée, à la salle de convivialité, la traditionnelle cérémonie des vœux à l'adresse des habitants du village. Ce premier rendez-vous de l'année a réuni plus de 60 personnes, heureuses de se retrouver pour échanger leurs vœux et partager ensemble quelques instants de convivialité. Au début de son allocution, le maire, **Dominique Thiébaud** a eu une pensée émue, partagée par tous, pour **Jean-Marc Roux**, 2^{ème} adjoint, décédé récemment. Après avoir présenté à l'assemblée ses meilleurs vœux de bonheur et santé, il a adressé ses remerciements aux **bénévoles** qui s'investissent généreusement pour la collectivité, de même à tous ceux qui ont contribué au succès des manifestations du centenaire, une belle aventure qui restera ancrée dans la mémoire collective du village. Il a exprimé ses souhaits de réussite et de prospérité aux associations qui œuvrent pour le maintien des traditions et des animations dans la commune. Il a fait savoir que le recensement de la population organisé du 18 janvier au 17 février sera effectué par **Gislaine André**. Deux possibilités s'offriront aux habitants pour répondre à l'enquête : soit par Internet, soit par un questionnaire papier qui permettra de déterminer officiellement le nombre d'habitants qui est actuellement de 160. **Le maire** a aussi informé l'assemblée que le système de collecte des ordures ménagères va changer en 2018, avec l'installation de conteneurs destinés à recevoir l'apport volontaire des habitants. Le clocheton sera réinstallé sur le toit du bâtiment communal dont la réfection est prévue cette année. **Le maire** a annoncé l'arrivée prochaine de deux nouvelles familles au village et il a salué la présence dans la salle des deux petites filles nées récemment: **Maëline** et **Abella**. Le verre de l'amitié accompagné de pains surprise et de brioches a permis de prolonger cette rencontre dans une ambiance très sympathique.



Bourg Patrimoine et Traditions ne manque pas de projets

L'association Bourg Patrimoine et Traditions a tenu son assemblée générale vendredi 26 janvier, à 18 h, à la salle de convivialité devant une assistance bien fournie.

L'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire de **Jean-Marc Roux**, vice-président de l'association. Puis, le président **Bernard Gouriet** a ouvert les débats en présentant ses meilleurs vœux aux participants. Il a exprimé pour l'association des souhaits de réussite et de prospérité. Dans son rapport moral, il a souligné le dynamisme de l'association forte de 60 adhérents, ce qui représente une bonne stabilité des effectifs. Il a rappelé le succès, reconnu par un nombreux public, des festivités du centenaire des 30 septembre et 1^{er} octobre 2017.

Il a remercié tous les bénévoles pour leur disponibilité et leur énergie qui ont été les ferments de la réussite.

Dans son rapport d'activités, la secrétaire **Cindy Hache** a présenté le bilan des différentes manifestations de l'année 2017, toujours appréciées, dont la nouveauté a été le 1^{er} vide-greniers qui a ravi chineurs et exposants. Le bilan financier détaillé par la trésorière **Simone Gouriet** présente une situation saine et très satisfaisante.

Les adhérents ont approuvé à l'unanimité les différents rapports et ont voté le montant de la cotisation qui reste fixé à 5 €.

Les membres du tiers sortant ont été réélus à l'unanimité. Deux nouvelles candidatures au conseil d'administration ont été reçues très favorablement et votées à l'unanimité. Le président a félicité les deux nouveaux **Roland Flammarion** et **Eric Hognon** pour leur engagement dans l'association ce qui porte à 17 le nombre des membres du conseil d'administration.

L'assemblée a reconduit pour 2018 les manifestations habituelles (lire en encadré) avec une date à définir pour une visite guidée du village.

Cette année sera consacrée au patrimoine avec le projet de reconstruction de l'escargot qui pourrait être intégré, comme l'a expliqué le président, dans un projet global de réhabilitation du site des « **Vignes de la Roche** ».

Un diaporama a défilé en boucle pendant le verre de l'amitié offert par la municipalité et accompagné des amuse-bouches préparés par les dames de l'association.



FEVRIER 2018

Nouveaux habitants

Fin février, une nouvelle famille, composée de quatre personnes, est venue s'installer au village dans une maison neuve au lotissement. Le papa **Rémi Vauthrin** est menuisier à Bourbonne-les-Bains et la maman **Coralie Sauvageot** est employée dans un libre-service à Langres. Leurs enfants **Mathéo** 8 ans et **Clara** 3 ans fréquentent l'école primaire de Saints-Geosmes, respectivement au CE2 et en 1^{ère} année de maternelle. Tous deux apprennent assidûment la natation et, dès ce printemps, ils pourront s'ébattre autour de la maison. Tous vont profiter du calme et de la verdure de la campagne, tout en restant à proximité de la ville, d'autant que **Rémi** est sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Langres. Nous souhaitons la bienvenue à cette famille et une très bonne adaptation au village.

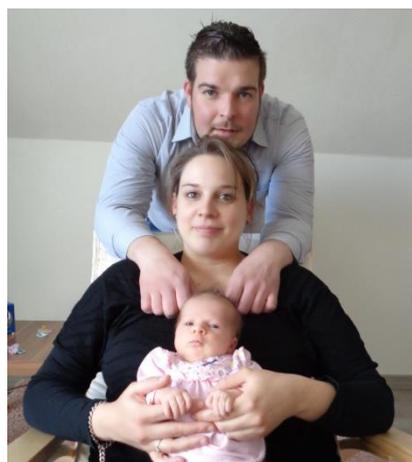


MARS 2018

Bienvenue à Margaux

Margaux a vu le jour le 1^{er} mars à la maternité de Chaumont. Elle pesait 2,940 kg et mesurait 47 cm. Cette adorable petite fille est le premier enfant d'**Anthony Verthey**, adjoint technique territorial en saison hivernale et d'**Alice Lingelser**, chauffeur de taxi. Elle comble de bonheur ce couple domicilié au village depuis le mois de mars 2015 et elle fait la fierté de ses grands-parents paternels **Didier Verthey** et **Marilyne Morel**, ainsi que les grands-parents maternels **Patrick** et **Micheline Lingelser**.

Vœux de bonne santé à Margaux et félicitations à ses heureux parents et grands-parents.



MARS 2018

Bourg Patrimoine et Traditions met le couvert

Les membres de l'association **Bourg Patrimoine et Traditions** n'ont pas ménagé leur peine pour organiser leur repas de printemps qui a réuni une cinquantaine de personnes samedi 10 mars à la salle de convivialité du village. Après avoir échangé quelques propos, **les invités** se sont installés autour des belles tables fleuries de jonquilles. Au menu, une paëlla royale préparée par un traiteur de Vaux, un régal culinaire apprécié de tous. De même, les treize desserts concoctés par les pâtisseries du village ont largement conquis les papilles des gourmets.

L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur ont baigné cette soirée à la grande satisfaction du **président** qui n'a pas manqué de remercier les bénévoles de l'association pour leur investissement dans l'organisation des manifestations de l'année, des moments festifs qui font vivre le village.



Le **Souvenir français** œuvre pour la mémoire et l'héritage.

Le comité de Longeau-Prauthoy du Souvenir français a tenu son assemblée générale à la salle communale de Bourg, le lundi 12 mars, l'occasion de faire le point sur sa mission première : entretenir le patrimoine mémoriel, perpétuer le maintien du souvenir et transmettre aux jeunes générations l'héritage de la connaissance de l'histoire.

En présence du délégué général de la Haute-Marne, le **colonel Philippe Crisnaire** et du Conseiller départemental **Jean-Michel Rabiet**, cette rencontre annuelle a mobilisé une vingtaine de participants qui, avant d'ouvrir les débats, ont observé une minute de silence à la mémoire de **Guy Sauvageot** et de **Gaston Durst** présidents de l'association des ACPG CATM de Prauthoy. Le **président Jacques Creuse** a salué les adhérents présents et a excusé les absents retenus pour des raisons de santé ou par d'autres obligations. Il a remercié les membres actifs qui oeuvrent en liaison avec les communes pour la poursuite des inventaires et la remise en état du patrimoine mémoriel effectué principalement par **Philippe Jacob**. Ce dernier a détaillé les actions de l'an passé : réfection des tombes, nettoyage du monument **Regel** par une entreprise, entretien des stèles de **Patton** et de **Mgr Lamy**, fleurissement des espaces funéraires, remise de livres, participation assidue aux manifestations patriotiques et aux cérémonies commémoratives annuelles avec la présence des porte-drapeaux. Le **Souvenir français** a participé à la cérémonie d'hommage à **George Patton** qui s'est déroulée

à la **Croix d'Arles** le 30 septembre 2017 dans le cadre de la célébration du centenaire de la présence américaine à **Bourg**. L'assemblée unanime a reconnu le caractère émouvant de cette manifestation et a souligné l'exemplarité de la **commune** et de l'association **Bourg Patrimoine et Traditions** pour sa préparation. Au cours de son intervention, **Jean-Michel Rabiet** s'est fait l'écho de ce sentiment. Il a précisé que le comité pourrait bénéficier de dotations pour les sorties scolaires sur les lieux de mémoire. **Philippe Crisnaire** a souligné la situation financière saine du comité cantonal et, par ailleurs, il a demandé de promouvoir les projets de voyages scolaires afin de transmettre à la jeunesse le flambeau de la mémoire. **Jacques Creuse** a remercié les collectivités locales pour leur soutien financier et il a présenté le planning pour 2018 avec des temps forts : à **Esnoms-au-Val** : exposition les 5 et 6 mai, avec la présentation de la réplique en bois du char FT 17 fabriqué à **Bourg**, projet de voyage scolaire intergénérationnel et pose le 8 mai d'une plaque commémorative en hommage à **Jean René Croze**. A **Aprey**, cérémonie du centenaire le 10 novembre. Le président a salué l'engagement des bénévoles actifs et dévoués pour l'organisation de ces manifestations et il a convié l'assemblée à partager le verre de l'amitié.



De **belles mécaniques** et des essais concluants



Un parcours sinueux et vallonné, la facilité d'accès et...de la pluie, tous les ingrédients étaient réunis pour permettre à la **société PH Sport** d'effectuer favorablement des essais de deux voitures de rallye sur la commune de **Bourg**, le mardi 13 mars. Cette entreprise est reconnue sur la scène internationale pour sa crédibilité en matière de préparation

des voitures de rallye et leur assistance lors des grands rallyes-raids, comme dernièrement sur le **Dakar**, avec une équipe de huit personnes dont le Team manager **Bernard Piallat**. Dès 14h, l'équipe s'est installée à l'entrée de la route de **Cohons** avec le matériel d'assistance approprié et les deux voitures préparées pour les essais, blanches décorées et revêtues d'une carrosserie de convenance. Pour la **DS 3 W RC 330ch**, il s'agissait pour le pilote **Stéphane Pustelnik** de découvrir les performances de la voiture et les variantes de sa puissance. Pour la **DS 3 R5, 290ch**, il convenait d'effectuer des réglages en fonction du pilotage assuré par **Benoît Vaillant**, en vue de la 1^{ère} manche du championnat de France qui a lieu ce week-end au Touquet. Au fil des tours, sur un circuit de 1,700 km, les pilotes ont su adapter leur conduite au profil de la route. Chaque retour au stand permettait aux mécaniciens d'ajuster les réglages en fonction des remarques des pilotes, afin d'améliorer au mieux les capacités des voitures. Nul doute qu'elles ont fait sensation...Elles vont pouvoir s'inviter en vedette sur les podiums des grands rallyes internationaux.

La commune a été heureuse d'accueillir des pilotes de renommée internationale et se déclare solidaire d'une entreprise innovante en lui donnant son accord pour utiliser une voie communale qui, aux dires de **Bernard Piallat**, est représentative de ce qu'on peut trouver sur un rallye.

Souvenir...Souvenir...Aux dires d'un spectateur présent, dans les années 1970, sur le même site, un certain **Guy Fréquelin** a été le vainqueur du 1^{er} rallye national de **Haute-Marne** avec sa **R12 Gordini**.



AVRIL 2018

Les bonnes volontés se mobilisent.



Dimanche 29 avril, une douzaine de **bénévoles** étaient présents, à 8h30, devant la mairie pour une matinée de travail collectif. Deux actions ont mobilisé leur énergie : nettoyage de la remise du matériel communal et remplacement des dalles du plafond de **la mairie** avec un éclairage plus performant. Les abords du **cimetière** ont été nettoyés par un autre **bénévole** et des dahlias ont été plantés dans la plate-bande du monument. Encore une belle matinée de **bénévolat** pleine d'entrain et de bonne humeur qui s'est terminée autour du verre de l'amitié, l'occasion de discuter d'autres projets pour mettre en valeur le village.

MAI 2018

Le village s'habille de fleurs



Contrairement à ces années passées, c'est sous un soleil généreux qu'une dizaine de **bénévoles** s'est activée toute la matinée du samedi 12 mai pour effectuer le fleurissement de la commune. Ces **maines vertes** ont garni les jardinières les pots et les vasques d'un mélange harmonieux de surfines, ipomées et dragons en jouant avec les formes et les couleurs. Dans ces compositions florales, nul doute que le géranium demeure la reine des fleurs. Les vasques ont été installées devant l'église et le bâtiment communal. Le belvédère et le mur d'enceinte du bas de l'église ont eux aussi reçu leur parure de fleurs. Lorsque cet ensemble va s'épanouir et exprimer pleinement sa beauté, le coup d'œil sera agréable, un petit plus donné au cadre de vie du village. Ces **bénévoles** ont bien du mérite. Ils ont conscience que l'embellissement contribue à promouvoir une certaine image du village. Ils souhaiteraient partager leur savoir-faire avec d'autres volontaires, notamment pour l'entretien et l'arrosage. Il est à remarquer aussi qu'il y a des **initiatives privées** pour fleurir les massifs, notamment à l'entrée nord du village qui a déjà reçu son tapis multicolore.



Accueil chaleureux de la **Ronde des Lingons**



Les **habitants** du village ont été étonnés ce samedi 12 mai en soirée en assistant au passage de voitures anciennes dans l'ordre de leur numérotation. Le secret avait été bien gardé afin de ne pas dévoiler aux concurrents le parcours de la 12^{ème} édition de la **Ronde historique des Lingons**. La surprise a été grande, surtout pour **Francis Briet** qui a découvert qu'un contrôle de passage se trouvait devant sa maison. En présentant son carnet de bord, il s'est exclamé tout sourire : « **Ils l'ont fait !** ». Un chapiteau avait été installé par la **commune** pour recevoir les **habitants**, ravis d'encourager les équipages et admirer les belles mécaniques de cette épreuve « Une ronde historique de régularité doublée par une balade historique » dont la vitesse moyenne doit être inférieure à 50km/h. Le passage de **l'Austin Mini n°23 de Francis** a été salué d'encouragements appuyés et d'applaudissements nourris. Notre pilote local a été très sensible à cet accueil chaleureux des **Bourgeois** et des **Bourgeoises**. Cette épreuve demeure avant tout un moment de convivialité pour les spectateurs et les concurrents, un plaisir partagé par tous dans la bonne humeur.



jours ensoleillés, **Bernard et son épouse** ont procédé au repiquage de centaines de plants : œillets d'Inde, bégonias, sauges et zinnias ont trouvé leur place dans les massifs suivi d'un bon arrosage propice à une bonne reprise. Dans quelque temps, ces fleurs de toutes couleurs égayeront les espaces verts et ceci pour le plus grand plaisir des yeux. Ce n'est pas moins de onze espaces colorés avec ceux de **Dédette** qui ne manqueront pas d'attirer le regard des **villageois** et des personnes de passage.

Un doublé convivial pour la fête des **voisins**



Samedi 26 mai, c'était la **fête des voisins** aux deux extrémités nord et ouest du village. D'un côté, les habitants du **lotissement** sous un chapiteau, et, de l'autre, les riverains de **l'allée des tilleuls** et de **l'impasse de Pommeret**, sans tente, mais conscients d'avoir une soirée sans pluie. Toutes générations confondues, les **participants** ont apporté leur bonne humeur et leur panier : entrées variées avec des amuse-bouches, salades composées, charcuterie et desserts. Dans un grand marché d'échanges, chacun a pu picorer chez le **voisin**, l'occasion d'apprécier toutes sortes de douceurs gastronomiques. Du côté des tilleuls, comme au lotissement, la bonne odeur du **barbecue** a chatouillé longtemps les narines des convives avant de satisfaire leurs papilles déjà bien sollicitées par des produits du terroir comme l'ail des ours. Partout, la soirée s'est déroulée dans une **ambiance** ponctuée de rires, d'anecdotes et de blagues...de **belles retrouvailles** à réitérer l'an prochain.

Les **massifs** reprennent vie



Après la mise en place du fleurissement hors sol, il restait à embellir les massifs et les plates-bandes de l'allée des tilleuls. Samedi 26 mai et le lendemain, profitant de



JUIN 2018

Totale réussite du **vide-greniers**

Dimanche 24 juin, le **vide-greniers** parfaitement organisé par **Bourg, Patrimoine et Traditions** n'a pas souffert des grosses manifestations qui se sont déroulées par ailleurs. Très tôt le matin, la rue de l'église et les nouvelles rues du lotissement ont été investies par une bonne cinquantaine d'exposants qui se sont vu offrir café et brioche à l'accueil. Sous un **soleil généreux**, un peu contrarié par un vent frisquet, plusieurs centaines de visiteurs ont déambulé, au fil de la journée, le long de 500 mètres linéaires d'étals, à la recherche de pièces précises, insolites ou au coup de cœur. Il y en avait pour tous les goûts : fureter, farfouiller, discuter, marchander...tel était l'apanage du parfait chineur.



Côté restauration, **l'équipe de bénévoles** avait tout prévu et l'intendance était au rendez-vous. Au menu : saucisses, merguez, lards, glaces, gaufres croustillantes, ainsi qu'une buvette joyeuse et animée pour des **consommateurs** souvent venus en famille, qui, au-delà de bonnes affaires, ont trouvé là une **ambiance conviviale** en ce dimanche ensoleillé... Des frites sont promises pour l'an prochain. Tout en découvrant les nouvelles habitations du village, les visiteurs ont apprécié **l'exposition de 28 véhicules anciens**, tous biens bichonnés, présentés par des passionnés du village et des alentours. De nombreux modèles ont ravi les amateurs de belles mécaniques dont des motos des années 30 et une Peugeot 201 rutilante coupé-spider de 1933. Cette manifestation au succès grandissant doit sa réussite à l'engagement fort et dynamique des bénévoles.



JUILLET 2018

Le village dévoile son **patrimoine**

Dimanche 1^{er} juillet, dans l'après-midi, plus de **quarante personnes de Bourg** et des environs n'ont pas hésité à braver la chaleur pour mieux connaître l'histoire du village et découvrir son patrimoine sous la conduite du guide local,

Bernard Gouriet, assisté de **Michel Pernot**. Cette visite guidée était organisée par l'association « **Bourg Patrimoine et Traditions** ». Situé sur le rebord du plateau de Langres, à proximité de l'ancienne voie romaine Agrippa, **le village** a une histoire très dense qui s'étend du temps des Gallo-Romains à nos jours, avec la présence du camp américain de 1917 à 1924, sans oublier la grande période médiévale du XIIe au XVe siècle. Le premier arrêt au belvédère a permis aux visiteurs de découvrir le panorama grandiose du bassin de la **Vingeanne**. Le commentateur a développé l'histoire du village au Moyen Âge dominée alors par trois pôles de vie : **le château-fort** des évêques de Langres détruit en 1434, le prieuré de **Cherrey** avec sa congrégation d'ermites et les paysans de la basse-cour. Après avoir admiré le **cèdre du Liban** dont la ramure imposante surplombe les jardins en terrasses de la propriété située en contrebas, les visiteurs ont arpenté la rue basse pour découvrir l'architecture typique des maisons paysannes du 19^e siècle. Les éléments décoratifs des façades ont fortement intéressé l'auditoire. En fin de parcours, les participants ont écouté le commentaire descriptif de la **maison forte** datée du 15^e siècle puis ils se sont retrouvés au cœur du village devant le bâtiment communal qui était la « **maison d'école** » au 19^e siècle. Ensuite, les visiteurs ont suivi avec attention les commentaires de **Michel** sur l'église, consacrée en 1894 sous le nom de **Notre-Dame de Bourg**. Auparavant, vers le cimetière, il avait fait un exposé sur l'ancienne église **Saint-Hilaire** dont la démolition s'est terminée en 1910. Le verre de l'amitié a ensuite réuni les participants qui, au cours de cette visite commentée, ont manifesté un grand intérêt pour le **patrimoine communal**.



Carnet blanc : **Elodie et Patrick**

Samedi 7 juillet, sous un soleil radieux, **Elodie Thiébaud** et **Patrick Dos Santos** ont uni leurs destinées à la mairie de **Bourg**, en présence de nombreux parents et amis. **Le maire Dominique Thiébaud** a exprimé son plaisir à procéder au mariage de sa fille dans un mot d'accueil empreint d'émotion. Il a reçu, ensuite, en présence de quatre témoins, le consentement mutuel des jeunes mariés. **Patrick** est kinésithérapeute et fils de **Firmin Dos Santos**, retraité, et de son épouse **Olivia**, agent d'entretien, domiciliés à Nogent (Haute-Marne). **Elodie** exerce le métier de sage-femme. Elle est la fille de **Dominique Thiébaud**, cadre et de son épouse **Sylvie**, contrôleuse qualité, domiciliés à **Bourg**. Après le mariage civil, les mariés se sont dirigés vers l'église toute proche pour la bénédiction

nuptiale, célébrée par le **père Philippe**. Après la cérémonie, une volée de cloches a annoncé leur sortie sous le porche accueillie par une pluie de riz et de pétales et sous un tonnerre d'applaudissements. C'est avec beaucoup d'humour qu'un ami a rappelé quelques anecdotes de la jeunesse très sportive de **Patrick**. De même, une collègue d'**Elodie** a rappelé les bons moments de leurs études. L'émotion a été aussi au rendez-vous avec l'interprétation à l'église de l'Ave Maria de Verdi par une trompette et un trombone.

Patrick et Elodie ont été très heureux de recevoir vœux et compliments et de partager leur joie avec leurs invités au cours du vin d'honneur servi sous un chapiteau, le début d'une belle soirée de fête.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations à leurs familles.



Les décisions du conseil

Séance du 22 décembre 2017

Le conseil municipal s'est réuni le 22 décembre, sous la présidence du maire, Dominique Thiébaud. En début de séance, une minute de silence a été observée à la mémoire de M. Jean-Marc Roux, 2^{ème} adjoint.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement : le conseil a décidé de ne pas modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui resteront fixés comme suit : eau, abonnement : 45€ ; de 0 à 100 m³ : 1,20 € par m³ ; plus de 100 m³ : 1 € ; enlèvement compteur : 80 €. Assainissement, abonnement : 25 € et 0,60 € par m³ d'eau utilisée. Le montant des redevances pollution et modernisation des réseaux est déterminé par l'Agence de l'eau. Deux relevés et facturations auront lieu chaque année sans lien entre les deux périodes semestrielles.

Tarifs du cimetière : Les tarifs des concessions resteront fixés comme suit : pour 2 m², concession trentenaire renouvelable: 45,75 € ; concession cinquantenaire renouvelable : 77 € ; cavurnes : concession avec monument pour 15 ans : 360 €, renouvellement : 180 € ; concession avec monument pour 30 ans : 460 €, renouvellement : 230 €.

Tarif de la salle de convivialité : la location de la salle de convivialité a été fixée comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2018 : pour les habitants de Bourg : 120 € le week-end ; pour les associations de Bourg : 25 € ; pour les extérieurs au village : 220 € le week-end et 120 € la journée ; pour une location au maximum de quatre heures : 50 €. Le conseil a également fixé les prix pour le remplacement du matériel dégradé.

Finances : Le conseil a approuvé, à l'unanimité, des ouvertures de crédit au budget lotissement afin de pouvoir passer les écritures comptables de gestion de stock. Il a autorisé le maire à signer toutes les pièces utiles afin d'effectuer des décisions modificatives au budget communal pour 2500 €. Il a approuvé le plan de financement de la commémoration du centenaire qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 27 200 €.

Dématérialisation : Le conseil a approuvé le renouvellement, à compter du 1^{er} janvier, pour cinq années, de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires.

Au fil des dossiers

- Le conseil a décidé, à l'unanimité, de vendre la lame de déneigement désormais inutilisée, au prix de 300 €, somme proposée en priorité à la EARL. E.L.G. représentée par M. Laurent Gouriet.
- Il a validé l'accord pour la constitution d'un service facturier pour la commune (convention SFACT).
- Il a adopté la motion pour le maintien du 15 à Chaumont, présentée par l'association des maires ruraux.
- Il va rechercher les lieux possibles pour installer les bacs conteneurs destinés à recevoir l'apport volontaire dans le village.
- Il va mener une réflexion pour la mise en place dans le cimetière des structures obligatoires à installer après réaménagement.
- Le maire a évoqué les échanges autour des communes nouvelles, et notamment avec Saints-Geosmes.

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 30 mars, sous la présidence du maire Dominique Thiébaud, pour une séance principalement consacrée aux chiffres.

Election de deux nouveaux adjoints :

Le maire a informé le conseil de la démission de Fernand Prodhon du poste de 1^{er} adjoint et il a rappelé que le poste de 2^{ème} adjoint était vacant suite au décès de Jean-Marc Roux. Il a proposé à l'assemblée de procéder à l'élection de 2 nouveaux adjoints. Après les votes réglementaires, Patrick Vauthrin a été élu 1^{er} adjoint et Laurent Goutry 2^{ème} adjoint, tous deux candidats à ces postes respectifs. A l'unanimité, le conseil a fixé leurs indemnités à 6,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Comptes administratifs 2017 :

Le conseil a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs qui présentent, pour le budget communal, un excédent global de clôture de 114 995,12 €, et, pour le budget eau et assainissement, un solde positif de 35 549,26 €. Il a approuvé également le compte administratif du lotissement qui présente un résultat global en déficit de 22 925,29 €.

Le conseil a adopté les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2017 et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

Affectation des résultats :

Le conseil a affecté, à l'unanimité les résultats 2017 aux budgets primitifs 2018, de la manière suivante : pour le budget communal, 116 566,89 € en fonctionnement et, en investissement le déficit de 1 571,77 €, pour le budget eau et assainissement, 13 519,53 € en fonctionnement et 22 029,73 € en investissement. Pour le budget du lotissement, il a décidé de reporter l'excédent de 134 837,92 € et le déficit de 22 925,29 € en investissement.

Taux de la fiscalité locale 2018 :

Le conseil a décidé d'augmenter les taux d'imposition de manière uniforme de 2 %, ce qui donne l'état suivant : taxe d'habitation : 14,47%, foncier bâti : 12,31%, foncier non bâti : 21,13% pour un produit fiscal attendu de 45 501 €.

Budgets primitifs 2018 :

Le budget primitif communal voté à l'unanimité s'équilibre à 208 742,12 € en fonctionnement et à 96 874,64 € en investissement. Pour le budget eau et assainissement, 36 285,08 € en fonctionnement et 42 265,05 € en investissement. Le budget du lotissement présente en fonctionnement 536 404,92 € de recettes et 401 567 € de dépenses et 475 537, 21 € en investissement.

Vente de terrain au lotissement :

Le conseil a décidé de vendre la parcelle n°2 cadastrée ZH n°77 d'une superficie de 1752 m2 au prix de 42 033 € à Catherine Berreur et Hervé Jaugey gérants de la SCIC Hessentiel, pour y construire leur résidence principale, avec la restriction de ne pas créer de sortie directe sur le CD 292a.

Commémoration du centenaire :

Le conseil a approuvé le plan de financement de la célébration du centenaire des 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 23 566, 13 €.

Location de la salle de convivialité :

La gestion de la salle de convivialité est désormais assurée par Gislaine André, notamment en ce qui concerne les demandes de location.

Les tarifs de la location de la salle ont été fixés comme suit : pour les habitants de Bourg : 120 € le week-end, pour les associations de Bourg : 25 €, pour les extérieurs : 195 € le week-end et 120 € la journée, pour une location maximum de 4 h : 50 €.

Au fil des dossiers

- Le conseil a autorisé le maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR pour la rénovation de la toiture du bâtiment communal.
- Il a donné un avis favorable aux demandes d'adhésion de nouvelles communes au sein du SMTPL ainsi qu'à la modification des statuts dudit syndicat.
- Il a accepté la convention d'utilisation de la voirie communale par la société PH SPORT pour la réalisation d'essais sportifs routiers.
- Suite aux divers mouvements intervenus au sein du conseil, celui-ci a désigné ses représentants dans les diverses commissions communales.
- Les dates du déploiement de l'apport volontaire mis en place par le Grand Langres ne sont pas encore connues. Une communication sera faite dès que le lieu d'implantation sera défini et que nous aurons connaissance du calendrier

Une nouvelle secrétaire de mairie

Depuis le 16 avril, Anne-Claude Warnet a repris le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Françoise Okonski, devenue coordinatrice du réseau des secrétaires de mairie du Grand Langres. Anne-Claude a travaillé pendant 12 ans à la maroquinerie Guené de Vaux/Aubigny, puis 5 ans aux caves du vieux Colombier à Chalindrey

Depuis septembre elle a intégré la CCGL en tant que secrétaire de mairie où elle s'occupe également de la commune de Dampierre et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR du pays de Langres)

C'est une toute nouvelle fonction pour Anne-Claude, réservons-lui le meilleur accueil, souhaitons-lui une bonne adaptation dans ce nouveau poste où elle se fera un plaisir de vous accueillir les mercredis de 16h à 18h30.

Adressons également nos encouragements à Françoise dans sa nouvelle mission.



CROIX DE BOIS, CROIX DE FER, si je mens...

A Bourg, les croix sont plutôt en pierre. Elles se trouvent dans nos rues, témoins du passé de notre village. En Haute-Marne, on dénombre 71 croix et calvaires classés ou inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Le nombre important de protections concernant ce type de patrimoine qui est l'une des particularités du département, est le reflet d'une abondante production locale qui couvre une période allant du XIV^e au XIX^e siècle. Réalisées le plus souvent en pierre, parfois en fer forgé à partir du XVIII^e siècle, les croix sont un élément caractéristique du paysage haut-marnais.

Témoins de la ferveur religieuse populaire, on les trouve notamment aux entrées de villages (croix de mission, croix de reconnaissance), à un carrefour ou sur une place publique où elles jouent le rôle de montjoies*, dans les cimetières (croix personnelles de prêtres ou de particuliers), dans les champs ou les bois (à l'endroit où elles commémorent un décès ou un événement), à la limite du territoire entre deux communes... Elles pouvaient être érigées pour protéger et garantir la population d'une paroisse des risques d'épidémies comme la peste ou le choléra. Elles sont souvent entourées d'arbres, principalement de tilleuls, au nombre de trois ou cinq, qui symbolisent les personnages de la Passion du Christ.

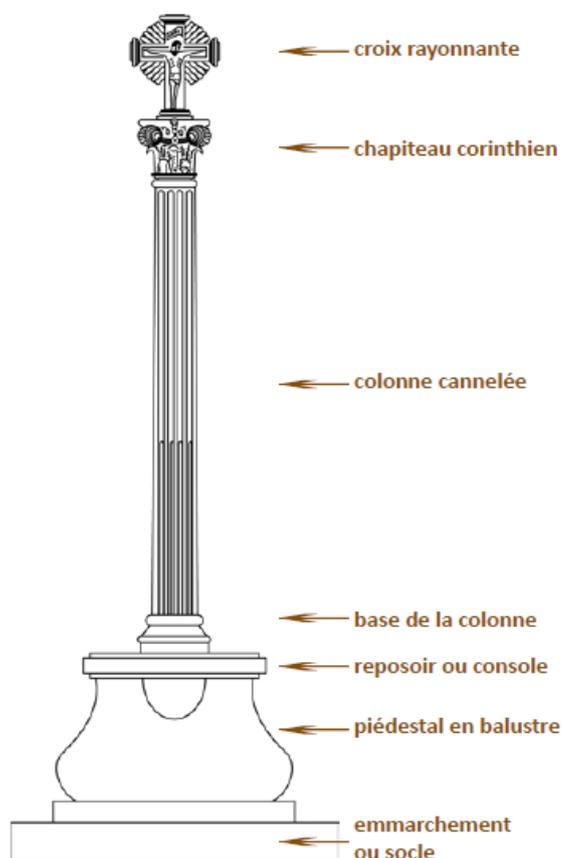


Image : Michel Pernot

A Bourg, huit croix de chemin sont dressées dont six en périphérie du village. Elles délimitaient autrefois l'espace béni et protecteur dans lequel il était seulement permis de construire. Les croix de chemin étaient souvent édifiées par des familles aisées pour rendre hommage à leurs défunts (ou à la dévotion de ...).

En règle générale et de bas en haut, une croix se compose des éléments suivants :

- un socle ou emmarchement ;
- un piédestal carré, rectangulaire ou octogonal auquel un reposoir peut être adjoint ;
- un fût ou colonne de section carrée, rectangulaire, hexagonale, octogonale, ronde, galbée, nue ou décorée (cannelures, semis de lys ou d'étoiles, pampres) ;
- un chapiteau ou une bague ornée ;
- une croix, elle-même composée d'une hampe ou stipe** et d'une traverse ou patibulum** aux abouts ornés de fleurons, réunies parfois par des oreillons qui consolident l'ensemble ou par des rayons inégaux (croix rayonnante).



Document : B Gouriet

Une croix peut s'appeler calvaire quand elle représente une version plus élaborée retraçant la Passion du Christ avec les figures de la Vierge et de St Jean au pied du Christ.

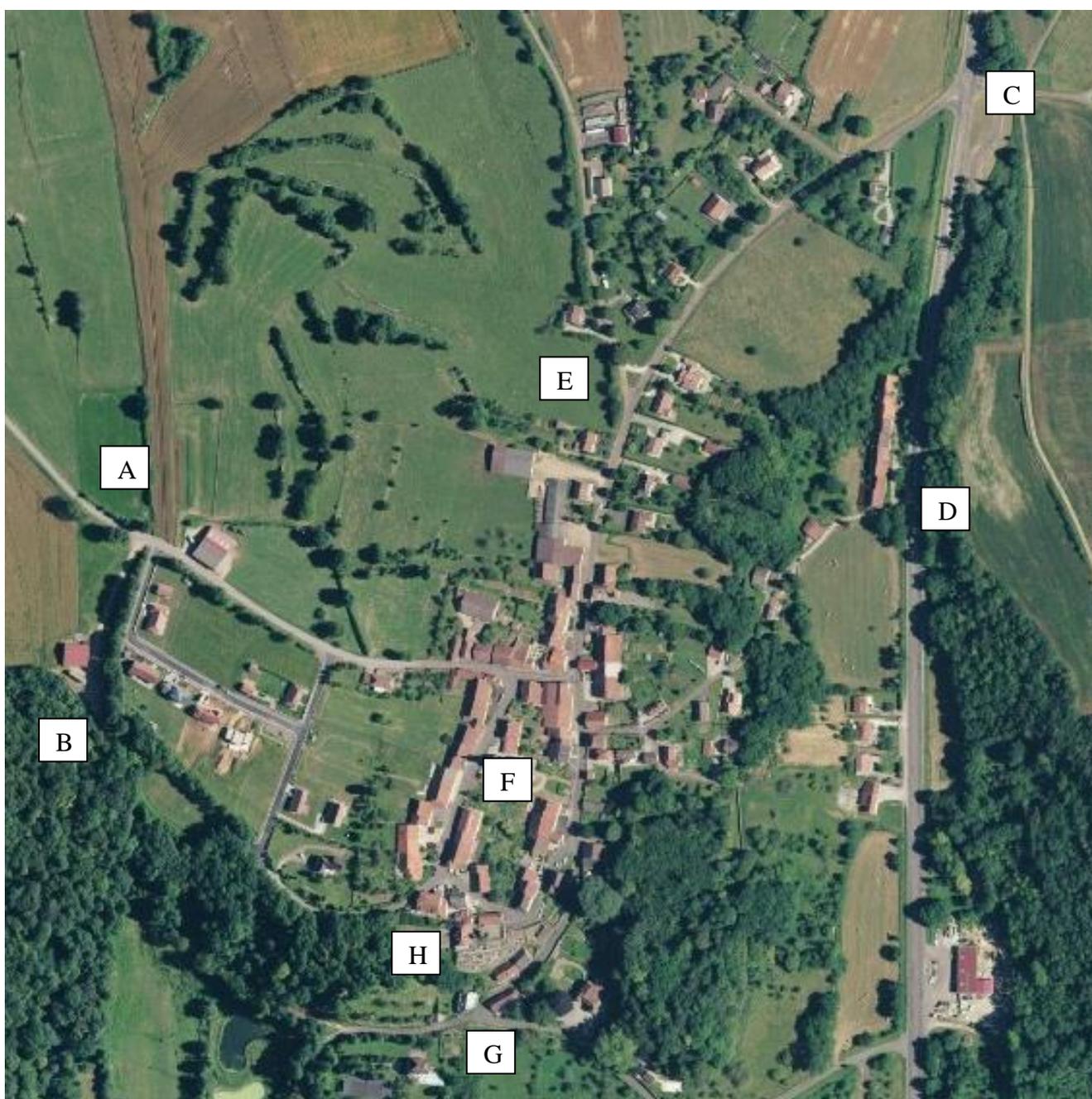
Une croix hosannière (on y venait pour chanter l'hosanna) présente sur le devant un reposoir ou une console, où le prêtre déposait les «objets» lors des processions.

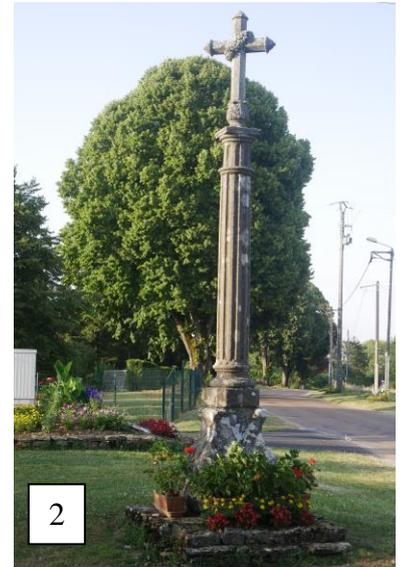
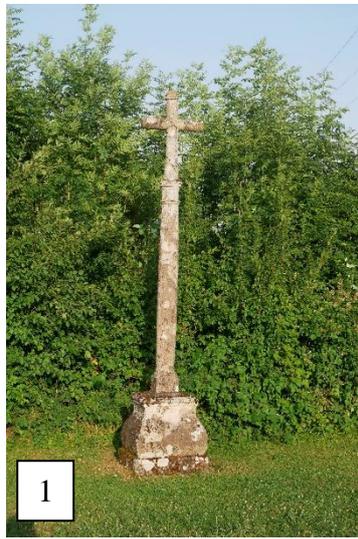
On appelait autrefois « une **montjoie » un monceau de pierres entassées, un tas de terre et de cailloux pour marquer les chemins.*

***Le **stipe** désigne le poteau vertical de la **croix** utilisée par les Romains pour le supplice du crucifiement, tandis que le **patibulum** est la partie transversale de la **croix** destinée au crucifiement.*

Et maintenant, profitons de ces beaux jours pour partir à leur découverte aux quatre coins (ou plus) de notre village ! Lorsqu'on se rend sur le terrain, on constate que certaines sont entretenues, fleuries et mises en valeur vue leur position centrale, tandis que d'autres sont incomplètes ou disparaissent lentement sous la végétation et mériteraient comme tout élément patrimonial, une attention particulière.

A vous maintenant de retrouver les endroits où été prises ces photos et, de vous amuser et de nous aider à déchiffrer les inscriptions gravées sur leur piédestal. (réponses dernière page)





Si vous souhaitez poursuivre la visite du village, depuis votre canapé et même par temps pluvieux, rendez-vous sur le site www.mairiedeBourg.fr , pour une vue panoramique à 360° ou pour une balade en drone. Le site de l'office du tourisme du Pays de Langres propose également des photos de quelques curiosités du village. (www.tourisme-langres.com recherche par village :Bourg)

Bonne balade !!!!

A		B		C		D		E		F		G		H	
---	--	---	--	---	--	---	--	---	--	---	--	---	--	---	--



ÉTÉ du 3 avril au 31 octobre 2018



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arc-en-Barrois (mobile)				13h00 - 18h00		le 1er du mois 09h00 - 12h00
Auberive			09h00 - 12h00 14h00 - 18h00			14h00 - 18h00
Bologne	09h00 - 12h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Bourbonne-les-Bains	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00		14h00 - 18h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Chalindrey	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Châteauvillain	14h00 - 18h00		14h00 - 18h00			09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Chaumont Brottes	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00		08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Chaumont ZI	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00		08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Clefmont (mobile)		semaine paire 13h00 - 18h00				
Colombey-les-Deux-Églises		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00				09h00 - 12h00
Doulevant-le-Château		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00				14h00 - 18h00
Eclaron		14h00 - 18h00	09h00 - 12h00	14h00 - 18h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Eurville-Bienville	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00		14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Fayl-Billot	14h00 - 18h00		09h00 - 12h00		14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Froncles		14h00 - 18h00		09h00 - 12h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Joinville	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00		08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Langres	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Montier-en-Der	08h30 - 12h00	08h30 - 12h00 14h00 - 18h00		08h30 - 12h00 14h00 - 18h00		08h30 - 12h00 14h00 - 18h00
Nogent	09h00 - 12h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Neuilly-l'Évêque (mobile)			semaine paire 13h00 - 18h00			
Prauthoy		14h00 - 18h00		14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Rimaucourt	14h00 - 18h00		09h00 - 12h00			09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Roiampont		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00			14h00 - 18h00	09h00 - 12h00
Romain-sur-Meuse		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00		14h00 - 18h00		09h00 - 12h00
Saint-Dizier	08h30 - 18h30	08h30 - 18h30	08h30 - 18h30	08h30 - 18h30	08h30 - 18h30	08h30 - 18h30
Val-de-Meuse	14h00 - 18h00		09h00 - 12h00 14h00 - 18h00			14h00 - 18h00
Varenes-sur-Amance (mobile)			semaine impaire 13h00 - 18h00			
Wassy	13h30 - 18h00		08h30 - 12h00 13h30 - 18h00		08h30 - 12h00 13h30 - 18h00	08h30 - 12h00 13h30 - 18h00

**Vos déchetteries
passent aux
horaires d'été le
3 avril 2018**

Elles seront fermées les
jours fériés suivants :

Mardi 1^{er} mai
Mardi 8 mai
Jeudi 10 mai (Ascension)
Lundi 21 mai (Pentecôte)
Samedi 14 juillet
Mercredi 15 août

Les horaires
en Haute-Marne



www.sded52.fr
03 25 35 09 29

Le guide des horaires des
déchettes est disponible, sur
demande, auprès du gardien.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

BILAN 2017 DE LA QUALITE DE L'EAU



www.grand-est.ars.sante.fr

Qui contrôle votre eau ?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2017, le contrôle sanitaire dans le département de la Haute Marne a donné lieu à **2803** prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples !

➤ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.

➤ Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

➤ Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.

➤ Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

➤ Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU : COMMUNE DE BOURG

1 ORIGINE DE VOTRE EAU



L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de **BOURG**. La gestion de la distribution de l'eau est réalisée en **régie communale**. L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine dont la procédure de protection est en cours, et subit un traitement de désinfection.

2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 3
Nombre d'analyses non conformes : 0



Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates

Les normes ? Eléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l.

Teneur moyenne : 42,1 mg/l



Eau présentant une teneur en nitrates élevée, sans restriction d'usage pour la santé

Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par substances ou 0,5 µg/l pour la somme des molécules.

Résultats des mesures :
Pas de pesticide détecté



Eau de bonne qualité vis à vis des pesticides

Dureté

Les normes ? Eau dure au delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur : 30,8 °F



Eau de dureté importante

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur moyenne : 0,02 mg/l



Teneur faible en fluor.

Autres paramètres

3 AVIS SANITAIRE GLOBAL :



Eau de bonne qualité.

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le mercredi de 14h à 18h30

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

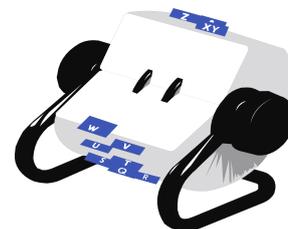
Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois



Le comité de rédaction est à la recherche de reporters pour enrichir ses articles. Débutants acceptés

N'hésitez pas à venir renforcer notre équipe

Vous pouvez également nous transmettre des articles sur les sujets que vous souhaitez partager avec l'ensemble des habitants.



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet

Réponses :

1. à l'entrée de Bourg, au carrefour avec les RD 974.
2. chemin de Peseul, au rond-point Patton. Sur une partie des inscriptions, on peut lire « à la dévotion de Marguerite Gouriet et de (...) Nicolas Constant. De profundis. 1809 ».

Le saviez-vous ? La croix est placée à l'endroit où se trouvait le gros tilleul Sully, abattu en 2005 par mesure de sécurité. La colonne est surmontée, au-dessus du chapiteau, d'une croix qui n'est pas celle d'origine. La croix actuelle aurait été prise au cimetière sur un ancien monument.

3. Piédestal, route de Brennes.

Le saviez-vous ? Cette croix aurait été cassée accidentellement par un char américain qui manœuvrait pendant la première guerre mondiale. Elle fera prochainement l'objet d'une rénovation.

4. Piédestal chemin de l'Echenot.
5. Croix de l'église. Son piédestal porte derrière l'inscription année 1772.
6. Croix du cimetière. Sur une partie des inscriptions, on peut lire « à la dévotion de ... et de Claudette Chouet son épouse. A Bourg. 1813 »
7. Croix du belvédère, devant l'entrée du château. Sur le piédestal, on peut lire quelques inscriptions « à la dévotion de Jean ([...], Pierre (...), Françoise (...). De profundis pour eux. En l'année 1808 »
8. Croix de Cherrey

A	3	B	4	C	1	D	8	E	2	F	5	G	7	H	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---